

# Je n'ai plus le droit de haïr Macron, les terroristes, les migrants... et les antisémites, je peux ?

écrit par Christine Tasin | 7 février 2019



Schiappa-Macron a encore frappé.

Elle vient d'annoncer le grand projet pour le G7 qui aura lieu à Biarritz l'été prochain, inutile de vous dire qu'il y a de quoi occuper à temps complet des milliers de policiers qui, pendant ce temps-là, ne s'occuperont pas des djihadistes de retour et autres fichés S.

**RESEAUX SOCIAUX** La lutte contre le harcèlement en ligne et les discours de haine sera l'un des principaux sujets mis sur la table du sommet du G7 qui aura lieu en août à Biarritz, a indiqué à «20 Minutes» la secrétaire d'Etat Marlène Schiappa

Messages racistes, [antisémites](#), négationnistes, anti-musulmans mais aussi homophobes, sexistes ou anti-migrants... Les contenus haineux pullulent plus que jamais sur les réseaux sociaux. Alors qu'un rapport relatif à la lutte contre la haine [sur Internet](#) vient d'être remis au Premier ministre Edouard Philippe, [le Mouvement antiraciste européen Egam \(European Grassroots Antiracist Movement\)](#) a rendu publiques les résultats d'un testing réalisé pendant trois mois dans 14 pays européens, dont la France.

« Nous ne pouvons pas tout faire tout seul »

« La France va « se battre » pour un projet législatif au niveau européen contraignant les opérateurs du Net, et notamment les réseaux sociaux, [à retirer très rapidement le “torrent de boue” des contenus “haineux, racistes ou antisémites”](#) », avait déjà déclaré en mars le Premier ministre Edouard Philippe. « Nous ne pouvons pas tout faire tout seul. Il y a un vrai travail collectif de régulation à faire », reconnaît aujourd’hui Marlène Schiappa, qui tient toutefois à rappeler que le gouvernement a déjà entrepris de nombreuses actions pour lutter notamment contre le cyber-harcèlement. « Une loi très importante a été votée en août dernier contre le harcèlement « de meute », ce que l’on appelle plus communément [les raids numériques](#). Depuis l’année dernière, la notion de répétition dans le harcèlement a évolué : si 100 personnes vous envoient chacune un message de haine, chacune de ces 100 personnes peut être condamnée [pour cyber-harcèlement](#) », explique la secrétaire d’Etat.

« A travers cette loi, c’est un message que nous avons voulu envoyer à tous ceux qui participent aux lynchages collectifs, à tous ceux qui diffusent des messages de haine. C’est une loi très importante, mais pour qu’elle vive, il faut que chacun s’en saisisse, que des signalements soient faits, que [des plaintes soient déposées](#)... Il y en a encore trop peu. Et il faut que les services de police et de justice soient le plus réactifs possibles.

<https://www.20minutes.fr/high-tech/2444879-20190206-lutte-contre-cyber-harcelement-discours-haine-axes-majeurs-prochain-g7-annonce-marlene-schiappa>

**C’est le grand enjeu du quinquennat. Extirper, de gré ou de forcé, la haine de nos coeurs de Gaulois.**

On avait la loi Pleven qui, déjà, punissait de 1 an de prison et de 45000 euros d’amende “l’incitation à la haine” contre les croyants (mais se fichait comme de l’an 40 de l’incitation à la haine contre les autres)

<http://resistancerepublicaine.com/2017/03/18/affaire-du-cenacl-e-la-loi-pleven-bafoue-la-constitution-en-etablissant-une-inegalite-entre-croyants-et-athees/>

<http://resistancerepublicaine.com/2017/11/27/avec-la-loi-pleven-la-republique-laique-et-profane-protege-les-croyants-aux-depens-des-athees/>

**On n'avait pas le droit de tenir des discours pouvant faire naître la haine des croyants et autres protégés du système chez les autres... mais là on passe l'étape suivante, on n'a plus le droit, dorénavant, de ressentir de la haine et de l'exprimer.**

Certes, les réseaux sociaux sont visés en premier mais la loi va s'appliquer à toutes les situations de la vie... avec des circonstances gravissimes et la disparition de la liberté d'expression mais aussi de la liberté d'aimer et de ne pas aimer des gens, des religions, des philosophies, des régimes politiques.

**Demain traînée au tribunal parce que je dénonce l'imposture écologique ? Parce que je dis que je ne crois pas au réchauffement climatique et que je hais les Hulot, De Rugy et autres Mathieu Orphelin ? Bien possible.**

**Un autre exemple très simple.**

Il y a 5 ans, devant l'abattoir provisoire de Belfort pour l'Aïd, venue seule, avec ma caméra, faire un reportage pour RR, je me voyais tout à coup entourée par une douzaine de musulmans menaçants et me demandant raison de ma haine de l'islam. J'avais fini par leur dire, tranquillement, "*l'islam est une saloperie*".

Plainte de musulmans, d'associations musulmanes, le parquet se joignant à la plainte... Le procureur demandait 2 mois de prison et 3000 euros d'amende pour "incitation à la haine". Condamnée donc en première instance à 3000 euros d'amende dont la moitié avec sursis.

La charia avait frappé et j'avais ironisé en disant que le

tribunal de Belfort était un tribunal islamique.

**Or, en appel, j'avais été relaxée, mon avocat, Maître Pichon, ayant fait valoir que je n'avais pu inciter qui que ce soit à la haine, puisque mes interlocuteurs étaient tous musulmans et que je ne pouvais être accusée d'avoir incité les musulmans à avoir de la haine pour eux-mêmes.**

Si j'en crois Schiappa et la loi concoctée par Macron et sa clique, quiconque ferait comme moi en 2013 serait condamné pour avoir exprimé sa haine... de l'islam ( assimilé aux musulmans par interprétation abusive si j'en crois ma condamnation pour "islam assassin" -affaire en cassation-).

Ne sera-t-il plus possible d'affirmer son opposition à l'islam, à l'immigration, sa haine de l'islam et de l'immigration sans se retrouver au tribunal pour "délit de haine" ?

Je le crains.

Par contre, ai-le droit de haïr ( et de le dire) les négationnistes, les antisémites ? Je les hais effectivement et je le dis souvent. Sera-t-on condamné pour toute expression de la haine ou bien y aura-t-il les haines acceptables voire souhaitables et les autres ?

Ça ne va pas être facile avec l'antisémitisme musulman quand les musulmans sont protégés par la loi Pleven et la clique Macron-Schiappa...

Au fait, il y en a encore parmi vous, amis lecteurs, qui, aux Européennes sont tentés de s'abstenir ou de voter la liste Macron ou Levavasseur pour ne pas voter Marine ou Nicolas ?

Au fait, vous vous êtes inscrit pour le 17 mars ?

<https://www.weezevent.com/assises-de-la-france-des-gilets-jaunes>